**ACIDE DÉOXYCHOLIQUE**

**Protocole de soins**



|  |  |
| --- | --- |
| Protocole de soins | ***Acide déoxycholique*****(Belkyra)** |
| ***Contre-indications :*** |
| * Hypersensibilité à ce médicament ou à l’un des ingrédients de la préparation de ce dernier ou des composants du récipient.
* Présence d’infection dans la zone de traitement.
* Antécédents de dysphagie
* Insuffisance rénale ou cardiaque.
* Patients qui ont des saignements anormaux ou qui reçoivent un traitement antiplaquettaire ou anticoagulant.
* Diabète sucré non contrôlé.
* Infection locale ou générale.
* Patients immunodéprimés (y compris ceux qui reçoivent une corticothérapie de longue durée).
* Patients qui ont subi un traitement chirurgical ou esthétique de la région sous-mentonnière.
* Patients traités par des corticostéroïdes.
* Femmes enceintes ou qui allaitent.
* Moins de 18 ans et plus de 65 ans.
 |
| ***Pharmacothérapie*** |
| **Classe** | Médicament cytolitique |
| **Mécanisme d’action** | C’est un médicament qui est utilisé pour dissoudre les cellules adipeuses sou-mentionnières. |
| **Effets secondaires** | Douleur et sensation de brûlure au site d’injection. Ecchymoses. |
| **Interaction médicamenteuse** | N/A |
| **Réactions thérapeutiques** | Dissoudre les cellules adipeuses sous-mentionnières. |
| **Conditions d’administration** | Utiliser pour améliorer l’apparence de la convexité ou de la rondeur modérée ou importante associée à la graisse sous-mentonnière chez l’adulte. |
| **Doses recommandés** | Variable selon le nombre de points à l’intérieur de la zone de traitement cible préalablement définie. Ne pas administrer plus de 10ml par visite, à raison de 0.2ml par point d’injection. |

|  |
| --- |
| ***Protocole de traitement*** |
| **Indications** | **Protocole de traitement** |
| * **Amélioration l’apparence du profil du menton**
 | * A l’arrivée, évaluer la rondeur sous-mentonnière et déterminer si BelkyraMC convient à la cliente.
* Allonger confortablement la cliente sur le dos.
* Mettre des gants et lunettes protectrices au besoin.
* Procéder à un examen physique afin de s’assurer qu’il n’y a pas de lésions dans la zone d’infiltration.
* Préparer et marquer la zone de traitement puis appliquer la grille.
* Préparer les seringues nécessaires aux traitements.
* Procéder aux injections.
* Appliquer une compresse froide ou un sachet réfrigérant sur la zone de traitement pendant 5 à 15 minutes.
* Retirer la grille et effacer les marques à l’aide d’un tampon de coton imbibé d’alcool isopropylique.
* Vérifier le sourire et la déglutition pour rechercher la présence d’une atteinte nerveuse dans la branche mandibulaire marginale ou d’une dysphagie
* Expliquer au patient les réactions possibles après le traitement, comme la présence d’enflure, ecchymose, douleur, engourdissement, rougeur, durcissement, picotements ou démangeaisons dans la zone de traitement.
 |
| **Fréquence des traitements** | 6 traitements à des intervalles d’au moins 1 mois. |
| **Recommandations** | * Indiquer au patient d’utiliser des sachets réfrigérants ou des compresses froides et (ou) des analgésiques oraux (p. ex. ibuprofène) pour traiter les effets secondaires au besoin.
* Encourager le patient à prendre rendez-vous pour sa prochaine séance de traitement avec BELKYRAMC, soit pas avant un mois, avant qu’il quitte le cabinet ; il est possible d’administrer jusqu’à six traitements.
 |

***RÉFÉRENCES***

***ALLERGAN CANADA***

*Allergan Inc. 85, boul. Enterprise, bureau 500 Markham (Ontario) L6G 0B5 CANADA*

*Téléphone : 1-800-668-6424, Télécopieur : 905-940-1902*

***COLLEGE DES MÉDECINS DU QUÉBEC***

*2170, boulevard*

*René-Lévesque Ouest Montréal (Québec) H3H 2T8*

*Téléphone : 514 933-4441 Sans frais : 1 888 MÉDECIN 1 888 633-3246 Télécopieur 514 933-3112*

***ORDRE DES INFIRMIERES ET INFIRMIERS DU QUÉBEC***

*4200, rue Molson Montréal (Québec) H1Y 4V4 CANADA*

*Téléphone : 514 935-2501 ou 1 800 363-6048 (au Québec) Télécopieur : 514 935-1799*

|  |
| --- |
| ***INTERVENTIONS DE L’INFIRMIÈRE****EN APPLICATION DE SON CHAMP D’EXERCICE ET DES ACTIVITÉS QUI LUI SONT RÉSERVÉE* |
| **ÉVALUER LA CONDITION PHYSIQUE ET MENTALE D’UNE PERSONNE.***L`examen clinique** Le bilan de santé (doit-être mis à jour chaque année avec la date de révision).
* L’examen physique (inspection, palpation, observation des signes de vieillissement cutané, détérioration de la peau ayant un besoin d’améliorer des plis cutanés et/ou un manque de volume, la laxité et l’hydratation.)

*L’analyse et interprétation des données** Déterminer les risques ou complication de l’état de santé du client (contre-indications, problèmes de santé divers, attentes démesurés du client, recommander la chirurgie, signe de déséquilibre psychologique, habitudes de vie à risque, tabagisme, déséquilibre hormonal, âge avancé, génétique, physionomie, ossature, gain ou perte de poids, orthodontie).
* Évaluation des besoins prioritaires actuels selon le client et évaluer les DX infirmiers différentiels.
* Capacité de référer à un professionnel de la santé si une problématique est décelée en cours d’évaluation du client.

**PLANIFICATION DES SOINS ET TRAITEMENTS INFIRMIERS*** Élaborer un plan de traitement infirmier qui doit-être progressif. La quantité de produit est déterminée selon les zones à améliorer, les sites d’injections choisis et doit être adaptés aux besoins du patient ( motif de consultation, établir les priorités du client selon un suivi de soins progressif, expliquer au client les Dx infirmiers différentiel et les techniques que nous pouvons utiliser, adapter le traitement en fonction des craintes du client, gérer les attentes du client de façon réalistes, déterminer les coûts des traitements).
* Faire signer le plan de traitement au client lorsque accepté.
* L'infirmière doit renseigner le client sur le soin et le produit proposé, les autres solutions possibles, les avantages prévus, les risques et effets secondaires, ainsi que sur les conséquences prévues en cas de refus. En outre, elle devra répondre aux questions du client, remettre les recommandations pré et post traitement au client. Il est indiqué de documenter au dossier l'information transmise et la décision du client.
* Obtenir le consentement éclairé du client et liberté du client de cesser les traitements. (client doit avoir l'aptitude à comprendre et à apprécier la nature et les conséquences de sa décision).

**INITIER LA THÉRAPIE MÉDICAMENTEUSE SELON UNE ORDONNANCE*** Administrer et ajuster les dosages et les traitements à visés esthétiques par des interventions de l’infirmière en utilisant son jugement clinique et en application de son champ d’exercice et des activités qui lui sont réservées.

**INITIER DES MESURES DIAGNOSTIQUES OU THÉRAPEUTIQUES, SELON UNE ORDONNANCE*** Exécuter les traitements selon leurs indications propres et leurs protocoles en respectant toutes contre-indications pour chacun des traitements. (selon le protocole).
* Le plan de traitement peut-être discuté au besoin avec le médecin, à l’aide de photo, facetime ou skype.
* Consigner au dossier la date, l’heure, le traitement administré (préciser les zones de traitement), le produit utilisé (inscrire le numéro de lot) le dosage administré, le calibre de l’aiguille 31G, la réaction du client, signature de l’infirmière et son titre.
* Noter l’appréciation de la cliente face à ses traitements.

**SURVEILLER LA THÉRAPIE MÉDICAMENTEUSE ET L’ÉVOLUTION DU CLIENT.*** À chacune des consultations subséquentes, procéder à une évaluation en cours d’évolution (bilan de santé du client depuis la dernière rencontre).
* Déterminer l’efficacité des traitements prodigués, observer l`évolution de la peau.
* Réévaluer la condition physique et l’état psychologique afin de déceler tout signe de complication ou détérioration.
* Noter les réactions du client s’il y a lieux.
* Ajuster le plan de traitement au besoin.

**INFORMATION ET ENSEIGNEMENT AU CLIENT*** Évaluation des besoins d’enseignement du client, y compris ses motivations et ses connaissances.
* Lui expliquer et lui remettre un document qui contient les recommandations pré et post traitement ainsi que les autos soins complémentaires au traitement prodigué.
* Encourager à préserver ou améliorer de saines habitudes de vie afin d’optimiser l`état de santé du client.

**CONTINUITÉ DE SOINS ET SERVICES*** Surveillance clinique.
* Remettre le numéro en cas d’urgence.
* Référer le patient à un autre professionnel de la santé au besoin quand cela dépasse notre champs d’expertise, on doit remettre au client une note de communication contenant : le nom du client et ses coordonnées, le motif d’orientation, la signature de l’infirmière, son titre et son numéro de permis, les coordonnées du lieu de pratique de l’infirmière.

**PLAN D’INTERVENTION EN CAS D’URGENCE*** Avoir en tout temps le matériel d’intervention en cas d’urgence et en assurer la vérification des dates de péremption.
* Aviser le médecin par téléphone, photo, Facetime, Skype pour procurer assistance à l’infirmière.
* Appliquer les mesures d’urgence s’il y a lieu.
* Assurer une surveillance et être disponible 48 Heures pour le client.
* Si effets indésirable post traitement, aviser le médecin afin qu’il prescrive les traitements requis.
 |